

M. Pierre-Maurice Masson, ses thèses de doctorat [suite]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **46 (1917)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de disette, se trouve résolu dans ses grandes lignes. Nous enregistrons avec satisfaction leur assurance : elle est pour nous un motif de confiance en l'heureux dénouement de la crise que nous traversons.

A. WICHT.

M. Pierre-Maurice Masson ses thèses de doctorat

(Suite)

Après avoir subi de cette manière les « tracasseries » des pasteurs protestants, Rousseau éprouve de la rancœur et du dégoût. Dans les derniers mois de son séjour à Môtiers, il est tenté « de faire la paix avec tous les autres clergés aux dépens » des ministres neuchâtelois. Il n'a pas d'épithète assez dure pour « toute cette prêtraille » qui a troublé son repos, pour cette bande de « loups enragés », « aussi stupides que courtisans ». Il veut oublier que « toute cette canaille existe » ; ce sont des « fripons », auxquels on ne « peut répondre qu'à coups de bâton ». Il ne voudrait pas « plus vivre à Genève qu'à Goa » ; il compare les pasteurs de sa ville natale à des « furies », auprès desquelles « les inquisiteurs de Goa sont des agneaux ».

Par opposition aux ministres, dont il s'affirme la malheureuse victime, Jean-Jacques se rapproche des prêtres catholiques, qui bénéficient de son irritation. Il reste en coquetterie avec « l'austère et respectable » Curé de Montmorency, avec « le bon », « le vénérable » Curé de Grosley, il entretient une correspondance affectueuse avec le Curé d'Ambérieu qu'il appelle « un digne officier de morale ». Il écrit à l'un de ses disciples que le clergé catholique qui seul avait à se plaindre de lui, ne lui a cependant « jamais fait ni voulu aucun mal ». Dans une autre lettre, il dit qu'il « aime naturellement autant » le clergé catholique qu'il hait le clergé protestant et il ajoute qu'il a « beaucoup d'amis parmi le clergé de France », avec lesquels il a « toujours très bien vécu ». Pour traduire en acte cette sympathie, Jean-Jacques va jusqu'à léguer par testament à l'Archevêque de Paris tous ses droits d'auteur sur le *Devin du village* pour que le Prélat en revendique le produit « au profit des pauvres ¹ ».

¹ *La Profession de Foi*, p. 204 et suivantes.

Dans cette affectueuse sympathie, il y a la preuve convaincante que Rousseau avait dépouillé l'instinctive répulsion que le clergé catholique inspirait aux enfants de la protestante Genève ; il y a peut-être aussi la manifestation d'un certain attrait tout au moins intermittent pour une religion « qui met un frein salutaire aux écarts de la raison » et qui supprime les occasions de tomber dans le scepticisme. Un grand avantage, écrit-il, qu'on a dans le catholicisme est que « le clergé s'y tient bien », tandis que le clergé protestant est composé « de petits barbouillons, à qui l'arrogance a tourné la tête » ; il « ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il dit, et n'ôte l'infailibilité à l'Eglise qu'afin de l'usurper chacun pour soi ¹ ». A Paris, Jean-Jacques entre volontiers dans les églises pour prier et pour écouter les prédicateurs ; il assiste aux Vêpres pour y éprouver « le divin enthousiasme » que les psaumes éveillent en lui ; il assiste à une cérémonie de couvent, où l'on récite les belles litanies de la Providence : tout attendri, il fait part à son compagnon du « sentiment de paix et de bonheur qui pénètre son âme ». « Ah ! qu'on est heureux de croire ! » s'écrie-t-il un jour, où il parle avec enthousiasme de Fénelon, dont il aurait voulu être « le laquais » et qui, plus que jamais, reste son « héros ».

Pratiquement réconcilié avec le catholicisme qu'il avait abjuré pour devenir citoyen de Genève, Jean-Jacques semble avoir retrouvé sur le tard l'état d'esprit qu'il avait aux Charmettes. Toutefois, son credo est singulièrement délesté. Jean-Jacques est au fond incapable d'accepter le symbole d'une Eglise, quelle qu'elle soit ; les formules en matière de foi lui paraissent autant de chaînes inutiles, qu'il faut déposer pour s'attacher d'autant mieux à l'Evangile de la bonté, de la charité, qui le porte à pratiquer le précepte de l'aumône avec un touchant esprit de désintéressement. La religiosité vague est désormais sa théologie et il n'en veut pas d'autre. Désabusé, il s'interdit toute discussion et toute dispute. Il renonce à tous les livres, même à ceux que ses amis lui soumettent ; il aurait trop peur, dit-il, en les lisant, de retrouver « le goût de la littérature » qu'il ne veut pas laisser ranimer.

Mais s'il a fermé ses livres de papier, il a les yeux d'autant mieux ouverts sur celui de la nature, « le grand et sublime livre », où il apprend à servir et à adorer le Créateur des mondes. A cette intéressante lecture, il trouve d'autant plus d'intérêt qu'il a expérimenté combien sont méprisables

¹ Lettre du 31 mars 1766, ap. *Profession de Foi*, p. 210.

les instructions des hommes menteurs ; le livre de la nature, lui, ne ment pas, il proclame dans un magnifique langage les merveilles de celui qui a creusé les gouffres de l'Océan, et Jean-Jacques aime à se laisser aller à des rêveries sans objet, fugitives et légères, qui remplissent le cœur sans l'écraser.

Ainsi tombé dans la langueur que produit la noire hypochondrie, Rousseau n'oublie pas, cependant, les hommes au gré de ses désirs. Notamment, il ne perd point le souvenir des prétendus philosophes de l'Encyclopédie, dont les vexations sont encore présentes à sa mémoire et qu'il se représente doués de tous les vices. A l'heure actuelle, la tourbe des voltairiens lui apparaît comme une ligne hypocrite, de plus en plus insolente et audacieuse, parant ses bannières des noms de « nature » et de « raison », mais visant dans la réalité la ruine dans les âmes de toute croyance religieuse, travaillant sans cesse au triomphe de l'athéisme, et pour mieux réussir dans ses noirs desseins, concentrant toutes ses puissances de haine et d'abomination sur « l'unique serviteur de Dieu » que possède peut-être le monde, sur le pauvre et malheureux Jean-Jacques Rousseau ¹.

(A suivre.)

J. F.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Pour être bon, l'enseignement doit être intéressant et gradué :
1° L'enseignement sera *intéressant*. Il le sera, si le maître sait rendre ses leçons vivantes, par des explications méthodiques et claires, par un exposé vif, animé, coloré. Pour soutenir l'attention, il faut aussi varier l'enseignement, dans la forme et dans le fond : dans la forme, par exemple, en variant autant qu'il convient les inflexions et le ton de la voix (rien n'engourdit comme un exposé monotone) ; quant au fond, la variété consistera à passer d'un aspect de la question étudiée à un autre aspect ; des considérations grammaticales, par exemple, aux considérations historiques ; ou encore à passer d'un exercice à un autre, par exemple de la poésie à l'arithmétique.

¹ Cet endroit (*La Profession de Foi de Jean-Jacques*, p. 233 et suivantes) est l'un de ceux où M. Masson semble faire allusion à la folie de Rousseau. L'accusation ne lui paraît pas digne d'attention. Il a tort. Le cas de Jean-Jacques a été étudié par toute une pléiade de médecins aliénistes — les docteurs Lallemand, Morin, Bougeault, Châtelain et d'autres — qui ont examiné longuement la question et qui ont formellement conclu à la folie. Le docteur Châtelain, entre autres, médecin neuchâtelois, nullement hostile à Rousseau, a reconnu que Jean-Jacques a été atteint de « délire des persécutions ». (Cf. *La religion de Jean-Jacques Rousseau*, par Farges, journal *La Croix*, 30 septembre 1916.)